

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 29 septembre 2021

6. Crédit d'engagement de CHF 327'000.- TTC pour l'assainissement de la distribution de chauffage et de la production de chaleur centralisée pour les 5 immeubles du site des écoles primaires (chemin du Signolet 6, 6a, 8 et 10 ainsi que chemin de l'école Primaire 6) – Décompte final : information (A. Kurth)

Les travaux se sont déroulés en 3 étapes de 2016 à 2019.

La première étape (2016) a consisté à remplacer le système de production de chaleur (chaudière et échangeurs), à mettre en place de 2 conduites de chauffage à distance pour le bâtiment de l'école enfantine et surtout à alimenter en énergie la nouvelle école des Collonges.

La deuxième étape (2018) a permis de relier et raccorder les 5 bâtiments sur un système de commande (mesure, commande, réglage) unique via des câbles de liaison cuivre et fibres optiques.

La dernière étape (2019 – 2020) a consisté à remplacer les 2 conduites de transport de chaleur pour la halle de gymnastique et les vestiaires.

Les 3 agents d'exploitation, le responsable des bâtiments ainsi qu'un collaborateur ont été formés afin d'assurer le suivi des nouvelles installations.

Les entreprises mandatées pour les travaux ont toutes respecté les délais et fourni des prestations de qualité dans des délais relativement courts (périodes de vacances scolaires). La réalisation de ce projet, grâce à des planifications très soigneuses, s'est très bien déroulé.

A relever que la mise en place de ce mini réseau de chauffage a permis d'unifier les systèmes de commande, de mesure et de réglage des 5 bâtiments. Le nouveau système permet de relever, de façon séparée, la consommation de chaleur de chaque immeuble/consommateur de chaleur.

Deux éléments sont à relever dans ces travaux :

- Nécessité de remplacer l'entier de la conduite à mazout ainsi que la pompe d'aspiration entre la citerne (local souterrain) située au sud de l'école enfantine (Signolet 10) et la production de chaleur située au sous-sol du bâtiment principal (Signolet 8). Ce remplacement, non planifié financièrement dans le projet initial, était dicté par la protection de l'environnement (risques de fuite de mazout dans le sol).
- Nécessité de remplacer les 2 conduites de transport de chaleur entre le sous-sol du bâtiment principal (Signolet 8) et la halle de gymnastique (Signolet 6). Ces deux conduites, posées dans les années 80, présentaient des fuites du liquide caloporteur. Ce remplacement n'était pas non plus planifié financièrement dans le projet initial.

L'impact financier de ces travaux complémentaires représente CHF 8'271.40 TTC pour le remplacement de la conduite à mazout et de la pompe et CHF 30'302.- TTC pour le remplacement des 2 conduites alimentant en chaleur la halle de gymnastique et les vestiaires.

Décompte final

Domaine		Crédit approuvé	Regroupement coûts chauffage et régulation	Décompte final	Différence
Groupes de chauffage inclus régulation et système de gestion	CHF	75'000.00	241'000.00	244'808.00	3'808.00
Chaudière à mazout à condensation	CHF	88'000.00			
Conduites de chauffage à distance école enfantine	CHF	49'000.00			
Remplacement groupe salle de gymnastique et vestiaires	CHF	29'000.00			
Travaux de génie civil et de maçonnerie	CHF	21'000.00		26'604.00	5'604.00
Installations électriques	CHF	16'000.00		19'508.00	3'508.00
Honoraires ingénieurs	CHF	17'000.00		18'071.00	1'071.00
Divers et imprévus	CHF	32'000.00		22'907.00	-9'093.00
TOTAL TTC		327'000.00		331'899.00	4'899.00

Malgré des travaux complémentaires pour un montant de CHF 38'573.- TTC et grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et à la recherche de solutions techniques permettant d'optimiser les coûts, le résultat final est proche de l'équilibre. Le léger dépassement de CHF 4'899.- représente 1,5% du crédit alloué par le Conseil général.

Conclusion

Le Conseil général est informé que le crédit d'engagement à disposition, d'un montant de CHF 327'000.- TTC, accuse un léger dépassement de CHF 4'899.- TTC.

CONSEIL MUNICIPAL